



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A
LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN
2025 ET PERSPECTIVES**



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie
Direction des Statistiques
Service des Travaux Statistiques

RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN 2025 ET PERSPECTIVES

Juin 2026

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS
L'UEMOA EN 2025 ET PERSPECTIVES**

SOMMAIRE

RESUME	5
INTRODUCTION	6
I. ORIENTATION GLOBALE DES PRIX DANS L'UEMOA EN 2025	7
II – ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2025	12
2.1 – Facteurs d'origine interne	12
2.1.1 – Progression modérée de la production céréalière dans l'Union	12
2.1.2 – Mesures mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union	13
2.2 – Facteurs d'origine externe	13
2.2.1 – Baisse des cours mondiaux des produits alimentaires importés	13
2.2.2 – Baisse des cours du pétrole brut (Brent)	15
2.2.3 – Détente du coût du fret en 2025	16
III. ANALYSE DE L'INFLATION SELON SES PRINCIPALES COMPOSANTES	16
3.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente	17
3.2 – Evolution de la composante produits frais	17
3.3 – Evolution de la composante énergie	18
IV. CONVERGENCE DE L'INFLATION ET ECART PAR RAPPORT AUX PAYS PARTENAIRES	18
4.1 – Analyse de la convergence des niveaux d'inflation dans l'Union en 2025	18
4.2 – Ecart de l'inflation par rapport aux principaux pays partenaires	19
V. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION	21
5.1 - Hypothèses de projection	21
5.1.1 – Environnement international	21
5.1.2 – Environnement interne	22
5.2 – Perspectives en 2026 et 2027	23
CONCLUSION	24
ANNEXES	26
LISTES DES ANNEXES	27

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

		<i>Page</i>
TABLEAUX		
1	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA	7
2	Evolution de l'inflation et de ses composantes	8
3	Evolution des composantes de l'IHPC dans l'UEMOA en 2024 et 2025	18
4	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA	20
5	Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA	23
6	Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA	23
GRAPHIQUES		
1	Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA	8
2	Evolution de la contribution des produits alimentaires et des autres biens et services à l'inflation totale	9
3	Proportion des postes de consommation en hausse de plus de 3% sur la période 2024-2025	10
4	Proportion du nombre de produits, dont les prix sont en hausse par division dans l'Union	10
5	Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires importés	14
6	Evolution des cours du baril de pétrole brut (BRENT)	15
7	Evolution du coût du fret (US dollar)	16
8	Evolution de l'inflation globale et sous-jacente	17
9	Evolution de l'écart d'inflation entre les Etats membres de l'UEMOA	19
ENCADRE		
1	Mesures prises en 2025 par les Gouvernements des pays de l'Union pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique	11

RESUME

En moyenne, le taux d'inflation dans l'UEMOA est ressorti nul (0,0%) en 2025, après une réalisation de +3,5% en 2024. La décélération de l'inflation observée en 2025 est essentiellement influencée par les baisses des prix pour les composantes "restauration" (-1,6% contre +4,2%), "santé" (-1,4% contre +3,7%) et "ameublement" (-1,0% contre +2,9%), renforcées par la hausse de moindre ampleur des coûts des "produits alimentaires" (+0,5% après +4,7%) et de la division "logement" (+1,3% contre +3,7%).

Le repli des pressions sur les prix à la consommation est en lien notamment avec l'amélioration de l'offre alimentaire locale, induite par la hausse de la production céréalière durant la campagne agricole 2024/2025 (+3,0%) et 2025/2026 (+6,8%). Les différentes interventions de certains Etats et de leurs partenaires pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique des ménages ainsi que l'impact relativement important d'un effet de base ont tiré les prix à la consommation vers le bas. En effet, les prix ont atteint des niveaux particulièrement élevés en 2024, notamment au Niger (+9,1%), au Burkina (+4,2%), en Côte d'Ivoire (+3,5%) et au Mali (+3,2%), ce qui a accentué la tendance baissière de l'inflation en 2025.

Le taux d'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution du niveau général des prix hors produits frais et énergie, s'est également replié, en passant de 2,2% en 2024 à 0,3% en 2025, en lien avec la décélération des prix des biens et services qui entrent dans le champ de l'indice sous-jacent.

Sur le plan de la convergence des trajectoires de l'inflation dans les économies des États membres de l'Union, l'indicateur y relatif montre que l'écart entre les niveaux d'inflation des pays s'est réduit en 2025. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation est passé de 2,5 points de pourcentage en 2024 à 2,1 points en 2025. Ce niveau reflète l'impact de chocs asymétriques, notamment la situation sécuritaire au Sahel, les performances de production céréalière dans des régions de l'Union lors de la campagne 2024/2025 et les mesures de soutien mises en œuvre par certains Etats.

Par rapport à l'ensemble de ses partenaires, l'UEMOA a enregistré en moyenne, en 2025, un différentiel d'inflation favorable de 5,3 points de pourcentage. Cet écart est plus important vis-à-vis des pays limitrophes, notamment à l'égard du Ghana (+14,2 points) et du Nigeria (+23,4 points).

En perspective, les prévisions tablent sur une hausse du taux d'inflation en 2026 et 2027. Le rythme de progression des prix, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 1,6% en 2026 suivant le scénario central de prévision et évoluerait dans un intervalle de 1,3% à 1,9%, selon les scénarios baissier et haussier. En 2027, la hausse de l'inflation prix serait de 2,1% suivant le scénario central et se situerait dans une fourchette de 1,4% à 2,7% selon les scénarios alternatifs. En particulier, la remontée des prix attendue en 2026 s'expliquerait par l'accentuation des tensions géopolitiques mondiales. Cette évolution serait atténuée par la récolte abondante durant la campagne 2025/2026 et celle attendue pour la période 2026/2027.

INTRODUCTION

L'économie mondiale a maintenu, en 2025, une dynamique de croissance résiliente. En effet, selon le rapport sur les perspectives de l'économie mondiale du Fonds Monétaire International (FMI) d'avril 2026¹, le taux de croissance de l'économie mondiale ressort à 3,4% en 2025, après une réalisation de 3,3% en 2024. Cette progression résulte des effets compensés, d'une part, des tensions induites par des politiques commerciales protectionnistes (hausse de droits de douane) et, d'autre part, des atténuations induites par des investissements liés aux nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle (IA), les politiques budgétaire et monétaire accommodantes, ainsi que les conditions financières globalement favorables. De même, l'inflation mondiale a ralenti pour s'établir à 4,1% en 2025, après une progression de 5,8% un an plus tôt.

Dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est restée dynamique en 2025. En effet, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'UEMOA est estimé à 6,6% en 2025, contre 6,1% un an plus tôt. Cette évolution résulte du maintien de la bonne orientation de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs. De même, les pressions inflationnistes se sont atténuées dans l'Union, avec le taux d'inflation en moyenne annuelle ressorti à +0,0% en 2025, après une réalisation de +3,5% en 2024.

Le présent rapport procède à une analyse détaillée de l'évolution des prix à la consommation dans l'Union en 2025. Il expose, dans une première partie, la dynamique générale des prix dans l'UEMOA avant d'aborder, dans une seconde partie, les facteurs explicatifs. Dans une troisième partie, le rapport examine l'évolution des prix selon les composantes de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans l'UEMOA et analyse dans une quatrième partie la convergence de l'inflation dans l'Union et les écarts relevés avec les principaux partenaires commerciaux. Enfin, la dernière partie du document est consacrée aux perspectives d'évolution de l'IHPC au cours des années 2026 et 2027.

¹<https://www.imf.org/fr/publications/weo/issues/2026/04/14/world-economic-outlook-april-2026>

I. ORIENTATION GLOBALE DES PRIX DANS L'UEMOA EN 2025

Le taux d'inflation, en glissement annuel, dans l'UEMOA en 2025 a poursuivi sa dynamique baissière amorcée au cours du mois de septembre de l'année précédente. Au total, l'Union a enregistré un taux nul d'inflation, après une réalisation de +3,5% en 2024.

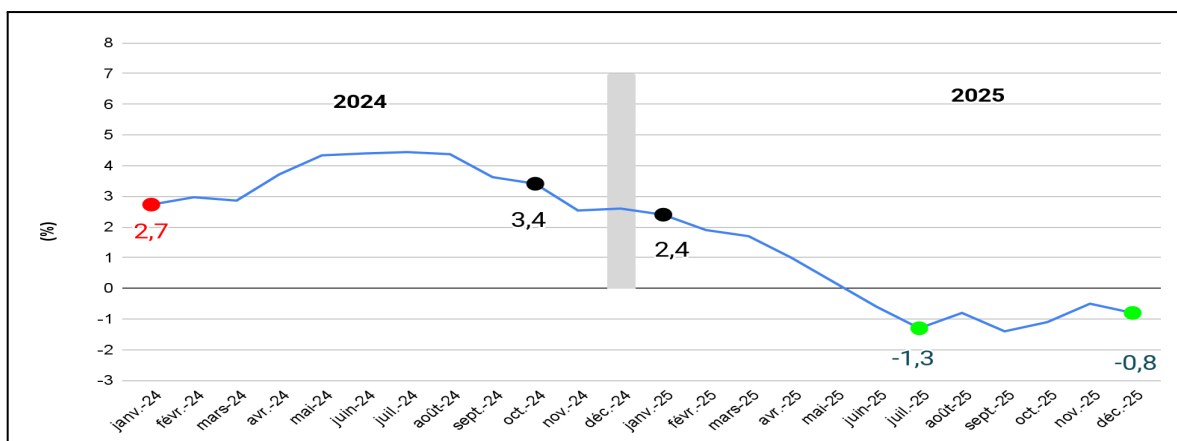
Tableau 1 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA (en pourcentage)

Pays	2021	2022	2023	2024	2025
Bénin	1,7	1,4	2,7	1,2	1,1
Burkina	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,5
Côte d'Ivoire	4,2	5,2	4,4	3,5	0,1
Guinée-Bissau	3,3	7,9	7,2	3,7	0,9
Mali	3,9	9,7	2,1	3,2	2,3
Niger	3,8	4,2	3,7	9,1	-4,7
Sénégal	2,2	9,7	5,9	0,8	1,4
Togo	4,5	7,6	5,3	2,9	0,4
UEMOA	3,6	7,4	3,7	3,5	0,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

Le profil de l'évolution du taux d'inflation, en glissement annuel, au cours de l'année 2025, met globalement en évidence une dynamique baissière caractérisée par deux (2) phases. Une première marquée par des réalisations positives de l'inflation allant de +2,4% à +0,2% de janvier à mai 2025. La seconde phase, quant à elle, s'est distinguée par l'amorce d'une série de baisses des prix, avec une inflation allant de -0,6% en juin à -1,3% en juillet 2025, avant de s'établir à -0,8% en décembre 2025 (Cf. graphique 1).

Par pays, des baisses sont relevées au Niger (-4,7% en 2025 contre +9,1% en 2024) et au Burkina (-0,5% contre +4,2%). Des décélérations sont notées en moyenne annuelle au Mali (+2,3% contre +3,2%), au Bénin (+1,1% contre +1,2%), en Guinée-Bissau (+0,9% contre +3,7%), au Togo (+0,4% contre +2,9%) et en Côte d'Ivoire (+0,1% contre +3,5%). En revanche, la dynamique des prix est en accélération au Sénégal (+1,4% contre +0,8%).

Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA (en pourcentage)

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

La baisse des pressions sur les prix à la consommation est en lien notamment avec l'amélioration de l'offre alimentaire locale, induite par la hausse de la production céréalière des campagnes agricoles 2024/2025 (+3,0%) et 2025/2026 (+6,8%). Les différentes interventions de certains Etats et de leurs partenaires (Cf encadré n°1) pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique des ménages² ainsi que l'impact relativement important d'un effet de base³ ont accentué la tendance baissière de l'inflation.

Le relâchement de l'inflation observé en 2025 (cf. Tableau et graphique 2) est essentiellement influencé par les baisses des prix pour les composantes "restauration" (-1,6% contre +4,2%), "santé" (-1,4% contre +3,7%) et "ameublement" (-1,0% contre +2,9%), renforcées par la hausse de moindre ampleur des coûts des "produits alimentaires" (+0,5% après +4,7%) et de la division "logement" (+1,3% contre +3,7%).

Tableau 2 : Evolution de l'inflation et de ses composantes

Divisions	Variations annuelles (en %)		Contributions à l'inflation (en point de %)	
	2024	2025	2024	2025
Produits alimentaires	4,7	0,5	2,2	0,1
Boissons alcoolisées	1,3	1,5	0,0	0,0
Habillement	1,1	0,7	0,1	0,0
Logement	3,5	1,3	0,4	0,1
Ameublement	2,9	-1,0	0,1	0,0
Santé	3,7	-1,4	0,1	-0,1
Transport	1,3	-0,3	0,1	0,0
Communication	0,5	1,3	0,0	0,1

² Notamment au Niger, au Burkina, au Mali et en Côte d'Ivoire.

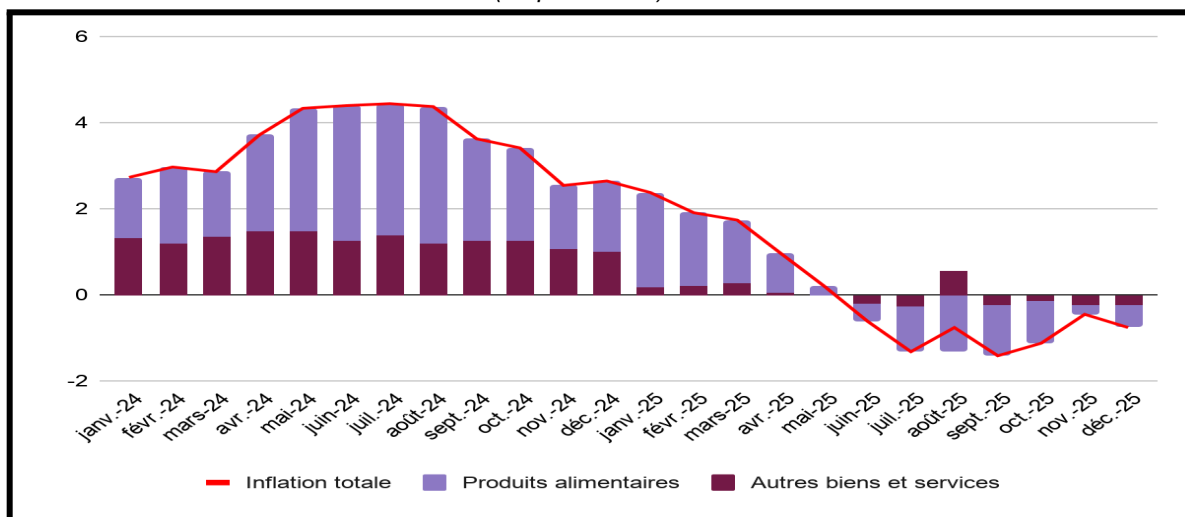
³ Les prix ayant atteint des niveaux particulièrement élevés en 2024, notamment au Niger (+9,1%), au Burkina (+4,2%), en Côte d'Ivoire (+3,5%) et au Mali (+3,2%).

Divisions	Variations annuelles (en %)		Contributions à l'inflation (en point de %)	
	2024	2025	2024	2025
Loisirs et culture	1,3	-1,0	0,0	0,0
Enseignement	0,9	1,2	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	4,2	-1,6	0,3	-0,2
Assurances et services Financiers	-	-	-	-
Soins personnels et biens divers	1,9	0,0	0,1	0,0
Inflation totale	3,5	0,0	3,5	0,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

En termes de contribution à l'inflation totale, l'évolution des prix en 2025 est essentiellement imprimée par les composantes "restaurants et hôtels" et, dans une moindre mesure, par la division "santé". En effet, la composante "restaurants et hôtels" de l'indice des prix a contribué à hauteur de -0,2 point de pourcentage à l'inflation totale en 2025. A l'opposé, les contributions des composantes "logement" et "produits alimentaires", qui ont atténué le ralentissement des prix, ont été de +0,1 point de pourcentage chacune.

Graphique 2 : Evolution de la contribution des produits alimentaires et des autres biens et services à l'inflation totale (en point de %)

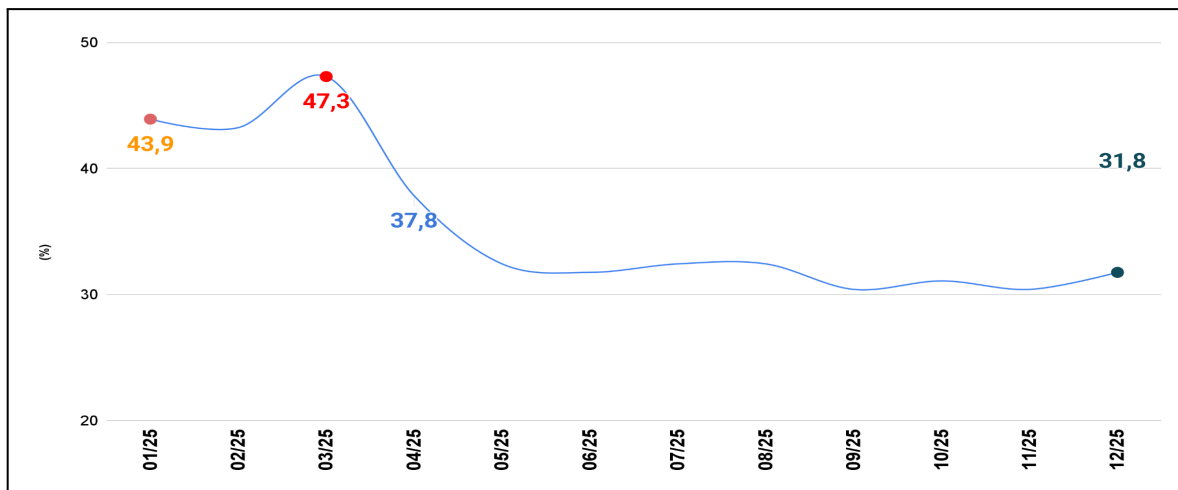


Source : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

L'analyse de la diffusion de l'inflation totale, qui mesure la proportion des produits ayant connu des hausses de prix significatives (supérieures à 3,0%), fait ressortir une évolution en deux phases. Une première phase, caractérisée par une remontée de la propagation de la hausse des prix au cours du premier trimestre 2025, avec un pic de 47,3% et une seconde phase de détente à partir du mois d'avril (37,8%) au mois de décembre 2025 (31,8%).

Cette seconde phase traduit un ralentissement de la diffusion des tensions inflationnistes dans l'UEMOA, notamment au cours des derniers mois de l'année 2025.

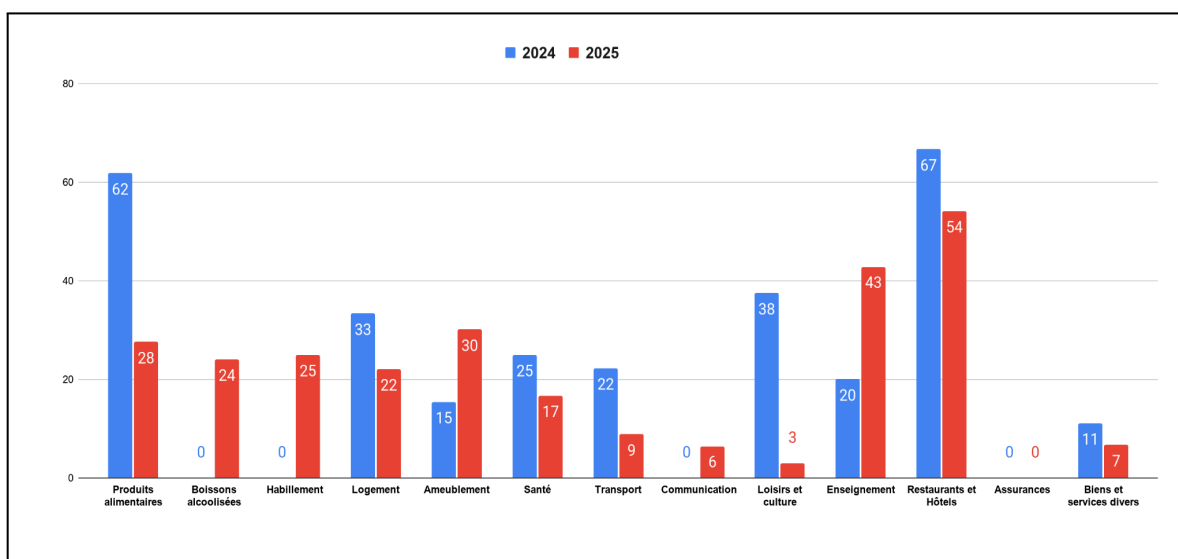
Graphique 3 : Proportion des postes de consommation en hausse de plus de 3% sur la période 2023-2024 (en %)



Source : BCEAO.

L'analyse de la diffusion de l'inflation par divisions de consommation révèle une diminution de l'ampleur de la hausse (de plus de 3%) des prix des dépenses figurant dans les composantes "produits alimentaires", "restaurants et hôtels", "logement", "transport" et "santé". A l'inverse, une augmentation de cette propagation est relevée pour les prix des biens de consommation regroupés au sein des fonctions "ameublement", "habillement" et "enseignement" (Cf. graphique 4).

Graphique 4 : Proportion du nombre de produits dont les prix sont en hausse par fonction dans l'Union (en %)



Source : BCEAO.

Une analyse des différentes interventions de certains Etats et de leurs partenaires pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique des ménages est effectuée dans l'encadré ci-après (Cf. encadré 1).

Encadré 1 - Mesures prises en 2025 par les Gouvernements des pays de l'Union pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique

En 2025, la baisse de l'inflation résulte en particulier des différentes interventions de certains Etats et de leurs partenaires pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique des ménages, notamment :

- **au Niger**, l'État est intervenu dans le secteur céréalier, principalement via des opérations de vente de céréales à prix modérés pour les populations vulnérables, pour renforcer la disponibilité alimentaire. Le Gouvernement de ce pays a mené également des actions pour constituer une Réserve Alimentaire Stratégique Nationale par des achats directs aux producteurs et soutenir l'essor des bourses céréalières. Ces mesures ont facilité la stabilisation des prix, l'accès aux denrées de base et le renforcement de la confiance entre l'État et les citoyens. Les mesures administratives d'interdiction d'exportation de certaines céréales, prises en 2024, ont été reconduites au cours de l'année 2025 ;
- **au Burkina**, l'Etat a mené plusieurs interventions visant à baisser le prix des céréales. Il s'agit notamment de l'interdiction, depuis décembre 2023, de l'exportation du niébé et des céréales (riz, maïs, mil, sorgho). Il a également été mis en place depuis 2022 le projet d'appui à la gestion du stock d'intervention, à travers lequel, la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité (SONAGESS) identifie les ménages vulnérables et organise des opérations ponctuelles de vente de céréales à prix subventionné à leur profit. Afin d'assurer la viabilité du stock national de sécurité, la SONAGESS a entrepris l'achat bord champ de diverses denrées alimentaires (niébé, riz, maïs, mil et sorgho). Ces opérations d'achats bord champ de la production visent notamment à reconstituer les stocks, à mieux réguler le marché intérieur, à maîtriser l'inflation et à accroître le revenu des producteurs ;
- **au Mali**, le gouvernement a décidé d'une réduction de 25 francs CFA sur les carburants à partir du 26 mars 2025. Le prix de l'essence passe de 800 FCFA à 775 FCFA (-3,1%) et celui du gasoil de 750 FCFA à 725 FCFA (-3,3%) ;
- **en Côte d'Ivoire**, l'Etat a procédé à des baisses de tarifs des produits pétroliers successivement en avril, septembre et novembre 2025. Le 1^{er} avril 2025, la diminution portait notamment sur l'essence qui passe de 875 FCFA à 855 FCFA (-2,3%) et le gasoil qui baisse de 715 FCFA à 700 FCFA (-2,1%). A partir du 1^{er} septembre 2025, une nouvelle réduction des prix des hydrocarbures a fait passer le prix de l'essence de 855 FCFA à 830 FCFA (-2,9%) et celui du gasoil de 700 FCFA à 675 FCFA (-3,6%). A partir du 1^{er} novembre 2025, une nouvelle diminution des prix des hydrocarbures a fait passer le prix de l'essence

de 830 FCFA à 820 FCFA (-1,2%). Au total, en 2025, les prix de l'essence ont baissé de 2,9% et ceux du gasoil de 2,7% dans ce pays.

- **au Sénégal**, le Gouvernement a procédé à une révision à la baisse des tarifs des produits pétroliers, notamment le prix de l'essence qui diminue de 990 FCFA à 920 FCFA (-7,1%) et celui du gasoil qui passe de 755 FCFA à 680 FCFA (-7,6%), à partir du 6 décembre 2025.

II – ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2025

Au niveau interne, la détente de l'inflation en 2025 s'explique globalement par des chocs positifs sur les facteurs d'offre. En effet, il est noté, d'une part, l'amélioration de l'offre alimentaire locale, à la faveur de l'augmentation des productions céréalières issues des campagnes agricoles 2024/2025 (+3,0%) et 2025/2026⁴ (+6,8%).

A cette augmentation de produits vivriers s'ajoutent les différentes interventions de certains Etats et de leurs partenaires pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique des ménages (notamment au Niger, au Burkina, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal).

Sur le plan externe, deux (2) principaux facteurs expliquent la décélération de l'inflation, à savoir, le repli des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union et celui des cours mondiaux du pétrole brut.

2.1 – Facteurs d'origine interne

2.1.1 – Progression modérée de la production céréalière dans l'Union

L'évolution globale de l'inflation en 2025 est marquée par la baisse du coût des céréales sur les marchés céréaliers de l'Union.

En effet, après une saison 2023/2024 marquée par une hausse de 2,0% de la production vivrière, les résultats définitifs indiquent une campagne agricole 2024/2025 plus favorable. Les statistiques publiées par le Comité Inter-État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) indiquent une progression globalement satisfaisante du niveau de la production céréalière de la campagne 2024/2025 pour l'Union (+3,0%). La hausse de la production est de 18,3% en Côte d'Ivoire, 18,1% au Burkina, 14,7% au Niger, 8,9% en Guinée-Bissau, 6,1% au Bénin et 4,6% au Mali. En revanche, la production a baissé au Sénégal (-48,1%) et au Togo (-1,7%).

⁴ Le niveau de la production céréalière de 2024 impacte les prix sur la période allant du quatrième trimestre 2024 au troisième trimestre 2025 (ce décalage s'applique également pour les années suivantes, notamment celle de 2025 qui affecte les prix du quatrième trimestre 2025).

Ce niveau de production s'est traduit par une augmentation de la fourniture de produits céréaliers dans l'Union et une baisse du rythme d'évolution des prix des produits céréaliers de 6,7% en 2025 contre une hausse de +8,8% un an plus tôt. En outre, l'augmentation de l'offre de céréales en 2025 a été renforcée par la mise sur les marchés des récoltes de la campagne 2025/2026 (+6,8%), dont les impacts immédiats se sont ressentis au cours du quatrième trimestre 2025. En effet, la disponibilité de cette nouvelle récolte a permis d'accentuer la baisse de l'inflation céréalière de -11,1% dans l'Union en décembre 2025 (soit -4,1 points de pourcentage par rapport à juin 2025).

2.1.2 – Mesures mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union

L'impact des mesures relatives à la baisse des tarifs des carburants, conjugué à l'instauration de subventions dans certains pays de l'Union, a permis d'influencer favorablement le niveau des dépenses liées au logement et au transport (Cf. encadré 1).

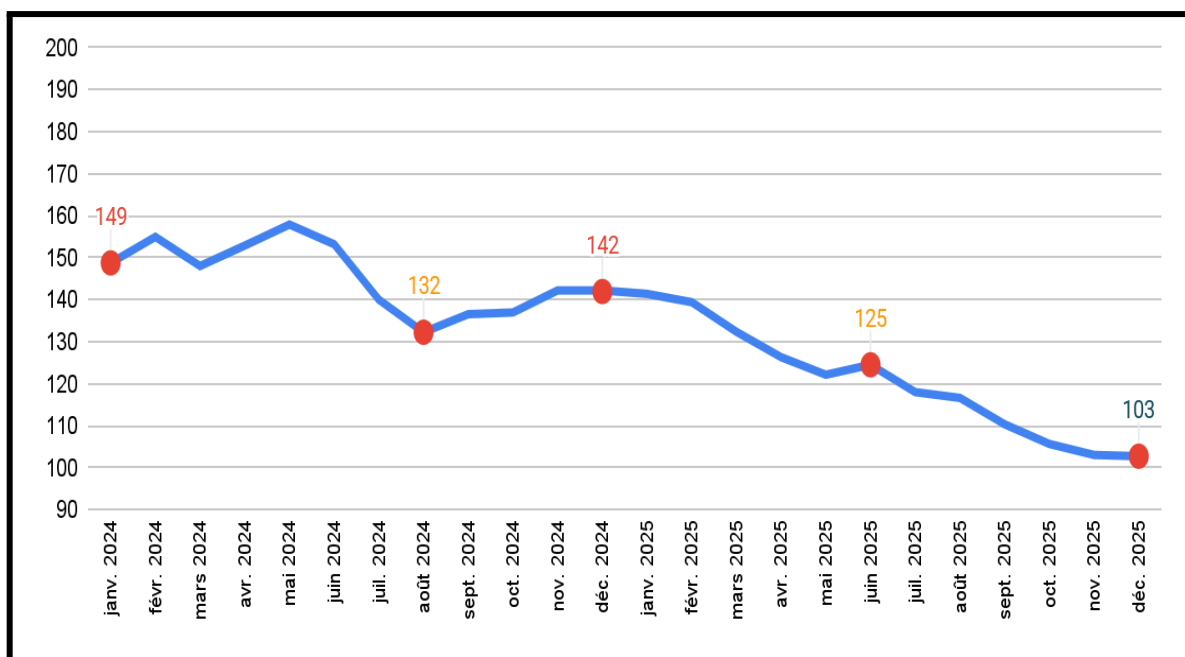
2.2 – Facteurs d'origine externe

S'agissant des facteurs d'origine externe, le niveau de l'inflation en 2025 résulte essentiellement de la détente des cours internationaux des denrées alimentaires, du pétrole brut et du coût du fret.

2.2.1 – Baisse des cours mondiaux des produits alimentaires importés

Au plan international, la dynamique de l'inflation dans l'Union est portée par le maintien de la tendance baissière, sur un an, des prix des produits alimentaires et pétroliers importés. En effet, au cours de l'année 2025, l'indice des prix des produits alimentaires, exprimé en franc CFA, a baissé de 17,4% en moyenne, après une contraction de 3,1% un an plus tôt. Cette tendance est imputable à la poursuite de la diminution des cours mondiaux du riz (-27,8% contre -2,5%) et du sucre (-20,0% contre -13,4%). En revanche, l'effet du repli des prix de ces produits a été atténué par la moindre baisse du cours du blé (-8,1% contre -11,6%) et le renchérissement de celui de l'huile (+17,5% après +7,1%) et du lait (+8,7% après +4,7%).

Graphique 5 : Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires importés (indice base 100 = janvier 2017)



Sources : BCEAO, FAO.

En effet, les cours mondiaux du sucre ont poursuivi leur orientation baissière en 2025 (-20,0%), dans le prolongement du recul observé en 2024 (-13,3%), sous l'effet d'une amélioration significative de l'offre mondiale et des récoltes favorables dans les principaux pays producteurs (Brésil, Inde et Thaïlande)⁵.

Selon les estimations du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), la production mondiale de sucre devrait atteindre environ 189,3 millions⁶ de tonnes au cours de la campagne 2025/2026, soit une progression d'environ 4,6% par rapport à la campagne précédente. Ces évolutions ont été répercutées sur les prix domestiques du sucre dans les pays de l'Union (-8,4% contre +0,9%), notamment au Niger (-29,0% contre +6,6%), au Sénégal (-23,3% contre +10,2%), au Bénin (-15,2% contre -0,4%), en Côte d'Ivoire (-1,4% contre +1,6%) et au Mali (-1,2% contre +3,6%).

Pour ce qui concerne le riz, les cours sur le marché international se sont contractés de 27,8% après -2,5% en 2024, en lien avec l'amélioration de l'offre mondiale⁷ (environ 563,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,1%), attribuable à des conditions climatiques favorables, en particulier chez les principaux exportateurs de cette denrée⁸.

⁵ tradingview.com/news/barchart%3Ab4d4e6d00094b%3A0-sugar-prices-sharply-lower-as-india-ramps-up-sugar-production

⁶ nasdaq.com/articles/sugar-prices-fall-sharply-india-may-boost-sugar-exports

⁷ fao.org/worldfoodsituation/csdb/fr/

⁸ **Inde** : avec une récolte estimée à environ 150 millions de tonnes pour 2025.

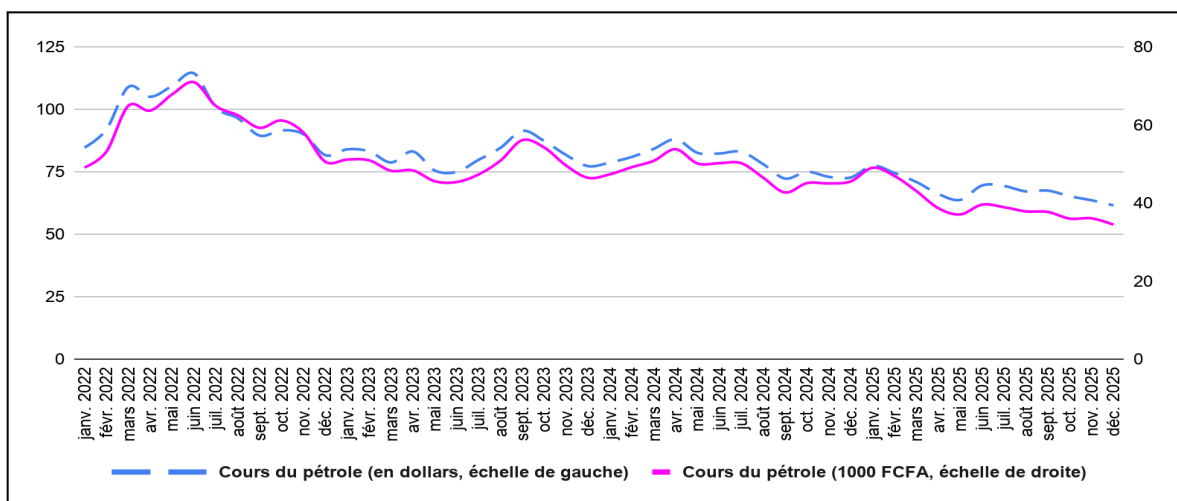
Chine : la production est estimée à environ 145,3 millions de tonnes.

Les relèvements des cours internationaux du lait (+13,9% contre +4,8%) et de l'huile (+17,1% contre +9,3%), qui ont limité le niveau de la baisse de l'indice des cours des produits alimentaires importés, sont imputables à la contraction de l'offre mondiale de ces produits.

2.2.2 – Baisse des cours du pétrole brut (Brent)

Les cours mondiaux du pétrole (BRENT) se sont inscrits en baisse de 10,4%, pour ressortir à 67,4 dollars US en 2025, contre 75,2 dollars US en 2024. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs majeurs, notamment le ralentissement de la demande mondiale dans un contexte de modération de l'activité économique dans certaines grandes économies, en particulier, les États-Unis (+2,1% contre +2,8%), ainsi que l'augmentation de l'offre pétrolière mondiale portée par la progression de la production dans plusieurs pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole⁹. En effet, la production des États-Unis s'est accrue d'environ 0,6 million de barils par jour, tandis que des hausses significatives ont également été observées au Canada, au Guyana et au Brésil, respectivement de l'ordre de 0,5 million, 0,3 million et 0,3 million de barils par jour sur la période récente. Dans ce contexte, l'offre pétrolière hors OPEP a progressé d'environ 1,8 million de barils par jour en 2025, contribuant à accentuer les pressions baissières sur les prix du brut. Le niveau du prix du baril résulte aussi de l'atténuation progressive des tensions sur les marchés énergétiques, observée après les perturbations géopolitiques enregistrées les années précédentes.

Graphique 6 : Evolution des cours du baril de pétrole brut (BRENT)



Sources : BCEAO, Reuters.

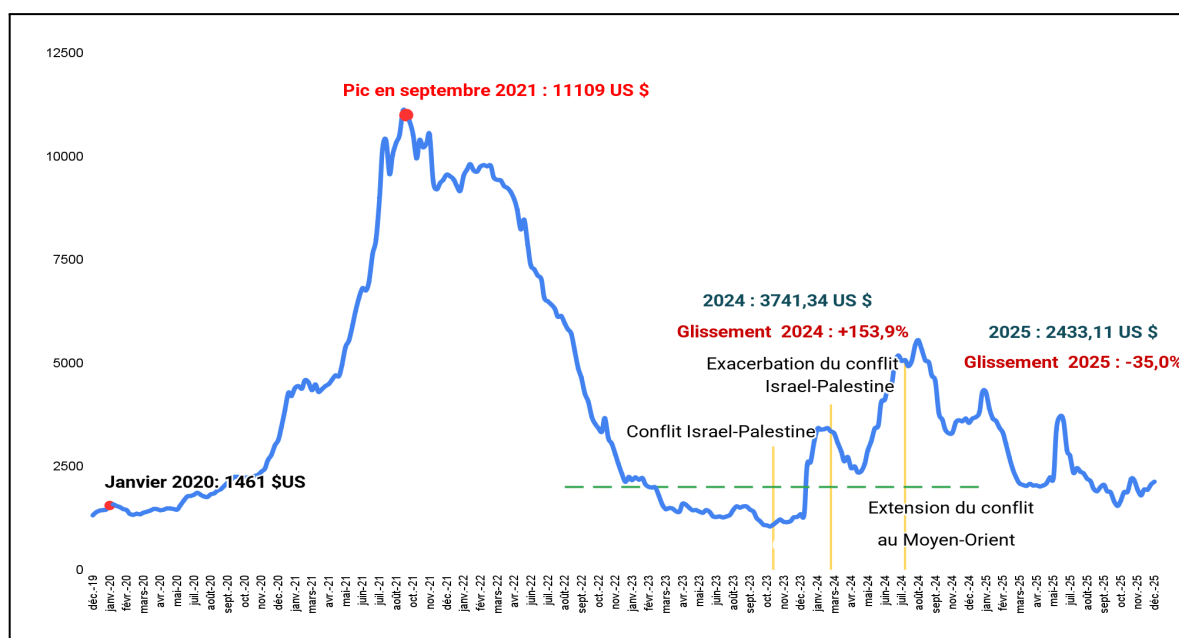
Cette baisse des cours mondiaux s'est progressivement répercutée sur les prix domestiques des produits pétroliers dans l'Union, dans un contexte de subventions sur les produits pétroliers dans certains Etats de la Zone.

⁹oilfieldtechnology.com/special-reports/17022025/eia-petroleum-liquids-supply-growth-driven-by-non-opec-countries-in-2025-and-2026/?

En effet, des diminutions des prix à la pompe ont été observées pour l'essence (-2,4% contre +3,6%) et le gasoil (-2,7% contre +0,8%).

2.2.3 – Détente du coût du fret en 2025

Graphique 7 : Evolution du coût du fret (US dollar)



Sources : BCEAO, Freightos Baltic Index.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par un repli important des coûts du fret (-35,0% contre +153,9% en 2024), en raison du retour à la normale des coûts des primes d'assurance pour les navires traversant la mer Rouge et de la reprise des itinéraires habituels des navires commerciaux dont la trajectoire était contrainte par des détours imposés par l'insécurité au Moyen-Orient. Il en est résulté une détente des coûts logistiques d'acheminement de marchandises par voie maritime.

Au total, l'analyse de l'inflation suivant l'origine géographique montre que l'évolution du niveau général des prix en 2025 est affectée aussi bien par celle des prix des produits locaux qu'importés. En effet, la contribution des produits locaux à l'inflation totale est ressortie à 0,5 point de pourcentage (pdp) en 2025, après 2,4 pdp en 2024. Quant aux produits importés, leur contribution à l'inflation est ressortie négative à -0,5 pdp en 2025, après une réalisation de +1,1 pdp en 2024.

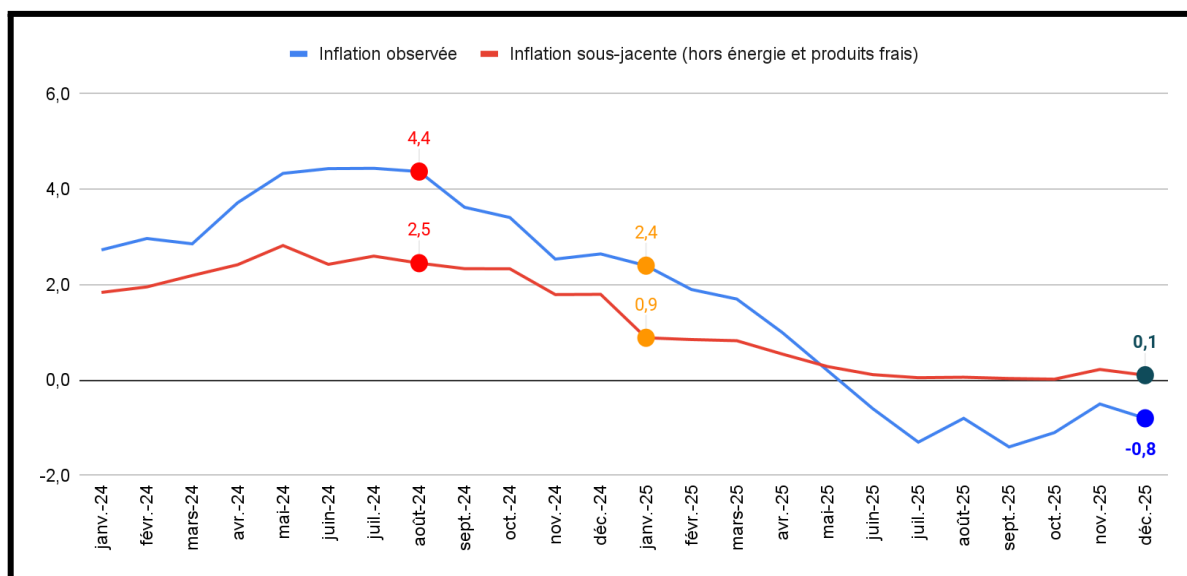
III. ANALYSE DE L'INFLATION SELON SES PRINCIPALES COMPOSANTES

Les analyses ci-après portent sur l'évolution de l'inflation sous-jacente, ainsi que sur les composantes "énergie" et "produits frais".

3.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente, définie au niveau communautaire comme l'évolution de l'IHPC hors produits frais et énergie¹⁰, s'est également réduite au cours de l'année 2025. Comparativement au profil du taux d'inflation globale, en glissement annuel, celui de la composante hors produits frais et énergies met globalement en évidence une dynamique caractérisée par une détente progressive passant d'une hausse de +0,9% en janvier 2025 à +0,1% en décembre 2025. Au total, l'inflation sous-jacente est passée en moyenne de +2,2% en 2024 à +0,3% en 2025 (cf. Annexe 6).

Graphique 8 : Evolution de l'inflation globale et sous-jacente (glissement annuel en %)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

L'inflation sous-jacente a contribué à hauteur de 0,2 pdp à l'évolution du niveau général des prix (contre +1,4 pdp un an plus tôt), en rapport avec la décélération des coûts des produits alimentaires, des services de transport, de restauration et des hôtels inclus dans le champ de calcul de l'indice.

3.2 – Evolution de la composante produits frais

La contribution de la rubrique « produits frais » s'est établie à -0,2 pdp en 2025, contre une réalisation de +1,8 pdp en 2024, en rapport avec l'évolution des prix des produits alimentaires retenus dans cette rubrique, en particulier, la viande fraîche, le poisson frais ainsi que les céréales.

¹⁰ L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils.

3.3 – Evolution de la composante énergie

La contribution de la composante « énergie » à l'inflation totale en 2025 s'est établie à 0,0 pdp contre +0,3 pdp un an plus tôt. Cette évolution est étroitement liée à la diminution des prix des carburants et lubrifiants (-1,2% contre +0,0%) et du pétrole lampant (-1,8% contre +1,9%).

Tableau 3 : Evolution des composantes de l'IHPC dans l'UEMOA en 2024 et 2025

	Pondération (en %)	Taux de croissance des prix (en %)		Contributions à l'inflation totale (en point de %)	
		2024	2025	2024	2025
Energie	8,2	4,1	0,3	0,3	0,0
Produits frais	29,3	6,1	-0,8	1,8	-0,2
Hors énergie et produits frais (Inflation sous-jacente)	62,5	2,2	0,3	1,4	0,2
Ensemble IHPC	100			3,5	0,0

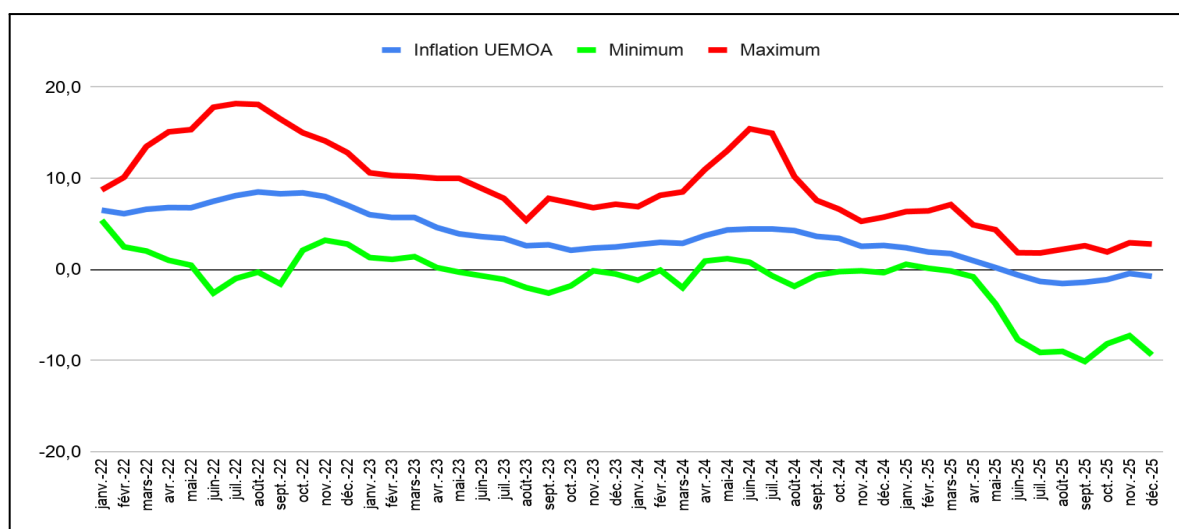
Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

IV. CONVERGENCE DE L'INFLATION ET ECART PAR RAPPORT AUX PAYS PARTENAIRES

Les analyses ci-après sont relatives à la convergence de la variation du niveau général des prix dans les Etats membres de l'Union, ainsi qu'au différentiel d'inflation entre la zone UEMOA et ses principaux partenaires commerciaux.

4.1 – Analyse de la convergence des niveaux d'inflation dans l'Union en 2025

L'indicateur de convergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est amélioré en 2025. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation s'est limité à 2,1 pdp en 2025 contre 2,5 pdp un an plus tôt. Cette évolution est due au maintien de l'impact de chocs asymétriques, notamment les différentes performances de production céréalière ainsi que les diverses mesures de soutien adoptées par certains Etats. En effet, les baisses de la production céréalière enregistrées au Sénégal (-48,1%) et au Togo (-1,7%) pour la campagne 2024/2025 ont entraîné de fortes tensions sur les prix des céréales dans ces pays. Aussi, la divergence des niveaux d'inflation résulte des subventions sur les produits énergétiques, principalement au Sénégal sur les prix de l'électricité, ainsi que de la baisse des tarifs à la pompe des carburants notée au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal (Voir encadré 1, page 10).

Graphique 9 : Evolution de l'écart d'inflation entre les Etats membres de l'UEMOA (en %)

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

4.2 – Ecart de l'inflation par rapport aux principaux pays partenaires

Au niveau international, la désinflation mondiale s'est globalement poursuivie dans de nombreux pays.

Dans les économies avancées, notamment aux États-Unis et en Zone euro, le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est établi respectivement à +2,6% et +2,1% en 2025 contre +2,9% et +2,4% en 2024. De même, les prix ont enregistré une progression de 3,2% au Japon et de 0,9% en France, contre respectivement 2,7% et 2,0% en 2024. Au niveau de la sous-région ouest-africaine, la dynamique de désinflation s'est poursuivie, notamment au Nigeria (+23,4% contre +33,2%) et au Ghana (+14,2% contre +22,9%).

Toutefois, les perspectives d'inflation restent entourées de risques haussiers liés à la résurgence des tensions géopolitiques et aux effets négatifs du changement climatique. En particulier, les frictions géopolitiques sont susceptibles de provoquer des perturbations des chaînes d'approvisionnement, qui impactent les cours des produits de base. Dans ce contexte, les principales banques centrales ont, durant le quatrième trimestre 2025, conduit un assouplissement monétaire prudent ou maintenu inchangés leurs taux directeurs. Les estimations du FMI¹¹ laissent apparaître que le taux d'inflation dans les pays avancés est passé de 2,5% en 2024 à 2,2% en 2025.

¹¹ <https://www.imf.org/fr/publications/weo/issues/2026/04/14/world-economic-outlook-april-2026>

Tableau 4 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)

	2023	2024	2025
Zone euro	5,4	2,4	2,1
France	4,9	2,0	0,9
Etats-Unis	4,1	2,9	2,6
Japon	3,2	2,7	3,2
Ghana	39,2	22,9	14,2
Nigeria	24,7	33,2	23,4
Ensemble des partenaires	8,4	7,7	5,3
UEMOA	3,7	3,5	0,0

Sources : FMI, banques centrales, BCEAO.

Le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA s'est réduit pour s'établir à 5,3% en 2025, en dessous de son niveau en 2024 (+7,7%). Cette décélération s'explique essentiellement par un ralentissement de l'inflation dans la zone euro (+2,1% contre +2,4%) et aux Etats-Unis (+2,6% contre +2,9%).

S'agissant des États-Unis, ce repli s'explique principalement par la modération des prix de l'énergie et le desserrement de l'inflation des biens. Par ailleurs, le resserrement prolongé de la politique monétaire conduite par la Federal Reserve a contribué à atténuer les pressions inflationnistes en freinant la demande intérieure, notamment dans certains segments sensibles aux taux d'intérêt, comme l'immobilier et les biens durables. Dans la Zone euro, la décélération de l'inflation reflète le reflux des prix de l'énergie ainsi qu'un ralentissement de l'inflation alimentaire, après les fortes hausses observées à la suite des tensions géopolitiques et des perturbations sur les marchés des matières premières. En outre, les effets différés du durcissement monétaire engagé par la Banque Centrale Européenne ont contribué à modérer la demande et à atténuer progressivement les tensions sur les prix. En outre, cette décélération de l'inflation est portée par la détente des prix dans les principaux pays partenaires, en particulier au Nigeria (+23,4% contre +33,2%) et au Ghana (+14,2% contre +22,9%). Le ralentissement de l'inflation au Nigeria s'explique principalement par une atténuation progressive des pressions de change et un début de stabilisation macroéconomique. Après une forte dépréciation du naira en 2024¹² liée aux réformes du marché des changes, la devise a connu des phases de stabilisation grâce à des interventions de la Central Bank of Nigeria et à un resserrement de la politique monétaire (hausse des taux directeurs).

¹² En effet, le naira a été dévalué d'environ 40% de sa valeur à fin décembre 2024 comparé à janvier 2024.

Cette politique a contribué à freiner la demande intérieure et à limiter la transmission des hausses de prix importés. Par ailleurs, les tensions sur les prix alimentaires qui représentent une part importante du panier de consommation ont commencé à se modérer, notamment grâce à une amélioration relative de l'offre locale et à un ralentissement des coûts logistiques.

Au Ghana, la diminution de l'inflation est liée à un ajustement macroéconomique encadré. Le pays a mis en œuvre un programme de stabilisation soutenu par le FMI, combinant consolidation budgétaire, restructuration de la dette et resserrement monétaire via la Bank of Ghana. Ces mesures ont permis une appréciation relative du cedi, la monnaie nationale, réduisant ainsi l'inflation importée (notamment sur les carburants et biens alimentaires). En parallèle, la politique monétaire restrictive (taux d'intérêt élevés) a contribué à contenir la demande intérieure. À cela s'ajoutent un repli des prix internationaux de certaines matières premières et un effet de base favorable, après un pic inflationniste exceptionnel enregistré entre le second semestre 2022 et le début de l'année 2023, période au cours de laquelle l'inflation avait culminé pour atteindre 54,1% en décembre 2022, son plus haut niveau depuis plusieurs décennies.

A la suite des évolutions sus-retracées, l'UEMOA a enregistré en moyenne en 2025 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel est ressorti à 5,3 points de pourcentage par rapport à l'ensemble de ses partenaires, atteignant 23,4 et 14,2 points respectivement à l'égard du Nigeria et du Ghana.

V. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION

5.1 - Hypothèses de projection

Les projections s'appuient sur les réalisations à fin avril 2026 et les perspectives d'évolution de l'environnement international et interne. Au plan externe, elles sont basées, en particulier, sur les prévisions des variables macroéconomiques clés, à savoir, la croissance, l'inflation et les taux d'intérêt au niveau mondial, ainsi que les tensions géopolitiques, notamment l'évolution de la crise au Moyen-Orient. Elles portent également sur les cours internationaux des produits alimentaires et du baril de pétrole, ainsi que sur le taux de change euro/dollar des Etats-Unis. Au plan interne, les hypothèses techniques prennent en compte les programmes économiques des Etats membres de l'Union, les perspectives d'évolution de la production vivrière et l'évolution des situations sécuritaires.

5.1.1 – Environnement international

Les hypothèses de projection tablent sur un ralentissement des cours mondiaux des produits pétroliers.

Ainsi, le cours moyen du pétrole brut (BRENT) passerait de 67,4 dollars en 2025 à 85,2 dollars en 2026, avant de ralentir à 75,5 dollars en 2027.

Sur le marché des changes, le cours moyen de l'euro devrait se redresser, passant de 1,13 dollar en 2025 à 1,18 dollar en 2026, puis à 1,16 dollar en 2027.

Les hypothèses concernant l'inflation importée intègrent également les perspectives d'évolution du niveau général des prix au plan mondial.

En particulier, le taux d'inflation dans la Zone euro passerait de 2,1% en 2025 à 2,6% en 2026 puis à 2,0% en 2027.¹³

S'agissant des cours des produits alimentaires importés par l'Union, après la contraction de 17,4% enregistrée en 2025, les prévisions tablent sur une nouvelle baisse de 4,4% en 2026, suivie d'une hausse de 6,8% en 2027.

5.1.2 – Environnement interne

Les résultats définitifs de la campagne agricole 2025/2026, publiés par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), font état d'une hausse de 6,8% de la production céréalière dans la zone UEMOA, après une réalisation de +3,0% lors de la saison 2024/2025. Par pays, il est noté un renforcement de la production de 25,6% en Guinée-Bissau, 17,8% au Burkina, 11,5% au Mali, 10,6% au Togo, 8,0% en Côte d'Ivoire, 4,1% au Sénégal et 1,1% au Bénin. En revanche, la production est ressortie en baisse au Niger (-10,8%). Les faibles performances de la campagne agricole 2025/2026 dans certains pays de l'Union, en particulier, au Niger, pourraient engendrer une remontée des prix des céréales locales. Pour les prochaines années, il est retenu dans le scénario central l'hypothèse d'une hausse de 5,0% de la production céréalière.

Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de l'activité économique mondiale et régionale, deux scénarios supplémentaires, l'un haussier et l'autre baissier, sont élaborés pour encadrer les perspectives à moyen terme de l'inflation. (Cf. tableau 5, ci-après). Ces scénarios sont construits autour des projections centrales, à partir d'une marge de tolérance de plus ou moins 5 points (cours des produits alimentaires importés et taux de change), voire plus ou moins 10 dollars pour les cours du baril de pétrole brut.

¹³ [Prévision de la BCE de mars 2026.](#)

Tableau 5 : Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA

	2024	2025	2026			2027		
			Baissier	Central	Haussier	Baissier	Central	Haussier
Baril du pétrole (Brent, en dollar)	75,2	67,4	75,2	85,2	95,2	65,5	75,5	85,5
Taux de change euro/dollar	1,08	1,13	1,23	1,18	1,13	1,21	1,16	1,11
Inflation Zone euro (%)	2,4	2,1	2,1	2,6	3,1	1,5	2,0	2,5
Indice BCEAO des cours des produits alimentaires importés (%)	-3,2	-17,4	-9,4	-4,4	0,6	1,8	6,8	11,8
Production céréalière de l'Union * (%)	3,0	6,8	10,0	5,0	0,0	10,0	5,0	0,0

Sources : BLOOMBERG, BCE, BCEAO, FMI.

(*) : Le niveau de la production céréalière de 2025/2026 impacte les prix sur la période de T4 2025 à T3 2026 (ce décalage s'applique également pour les années suivantes).

(*) : la production céréalière de la campagne 2024/2025 est en hausse de 3,0%. Celle de 2025/2026 s'est accrue de 6,8% et il est prévu une hausse de 5,0% pour les campagnes 2026/2027 et 2027/2028.

5.2 – Perspectives en 2026 et 2027

Sur la base des calculs effectués à partir des modèles économétriques de projection de l'inflation, tenant compte des hypothèses retracées ci-dessus, une augmentation de l'inflation est attendue en 2026. Ainsi, pour le scénario central, le taux d'inflation en moyenne pour l'ensemble de l'Union se situerait à 1,6% en 2026, après une réalisation nulle en 2025. En 2027, l'inflation devrait se maintenir dans la zone cible communautaire à 2,1% pour l'ensemble de l'Union. L'évolution projetée en 2026 serait essentiellement imprimée par les effets de base liés au faible niveau d'inflation de 2025, les tensions géopolitiques mondiales, notamment la crise au Moyen-Orient et l'instabilité des conditions météorologiques, partiellement contenue par un approvisionnement satisfaisant des marchés en produits céréaliers favorisé par les bonnes récoltes de la campagne 2025/2026. S'agissant de l'année 2027, l'inflation prévue résulterait de l'absence de tensions sur les cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers projetés à cet horizon.

Tableau 6 : Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA (variations moyennes

annuelles en %)

	2025	2026			2027		
	réalisations	optimiste	central	pessimiste	optimiste	central	pessimiste
Bénin	1,1	1,0	1,4	1,7	1,5	2,2	2,8
Burkina	-0,5	1,5	1,8	2,2	1,5	2,2	2,8
Côte d'Ivoire	0,1	1,9	2,2	2,5	1,2	1,9	2,5
Guinée-Bissau	0,9	0,7	1,1	1,4	1,5	2,2	2,8
Mali	2,3	2,0	2,3	2,6	1,7	2,3	3,0
Niger	-4,7	-3,6	-3,3	-3,0	1,7	2,3	3,0
Sénégal	1,4	1,9	2,2	2,5	1,4	2,1	2,7

	2025	2026			2027		
	réalisations	optimiste	central	pessimiste	optimiste	central	pessimiste
Togo	0,4	1,8	2,1	2,4	1,5	2,1	2,8
UEMOA	0,0	1,3	1,6	1,9	1,4	2,1	2,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

CONCLUSION

La détente des prix, amorcée au mois de septembre 2024, s'est poursuivie tout au long de l'année 2025. Le relâchement de l'inflation observé en 2025 est essentiellement influencé par les baisses importantes des prix pour les composantes "restauration", "santé" et "ameublement", renforcées par les ralentissements importants relevés pour le rythme de progression des coûts des produits alimentaires et du logement.

La poursuite des actions des Gouvernements en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des populations a accentué la tendance.

En outre, la détente de l'inflation a été portée par l'évolution favorable de l'offre de céréales locales issue des campagnes agricoles 2024/2025 et 2025/2026, ainsi que par la baisse des cours internationaux des produits alimentaires et du pétrole.

Le taux d'inflation sous-jacente s'est également replié, ressortant à +0,3% en 2025, contre +2,2% l'année précédente.

Sur le plan de la convergence des trajectoires de l'inflation dans les économies des États membres de l'Union, l'indicateur y relatif montre que l'écart entre les niveaux d'inflation des pays s'est réduit en 2025, avec un écart-type de la distribution des taux d'inflation passant de 2,5 points de pourcentage en 2024 à 2,1 points en 2025. Cette situation reflète l'impact de chocs asymétriques, notamment les différentes performances de production céréalière ainsi que les mesures de soutien mises en œuvre par les États. L'UEMOA continue également de maintenir un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux.

En 2025, ce différentiel est ressorti à 5,3 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, atteignant 23,4 points et 14,2 points respectivement vis-à-vis du Nigeria et du Ghana.

Le ralentissement de l'inflation observée en 2025 devrait s'atténuer en 2026, avec une augmentation du niveau général des prix, tout en restant en dessous du seuil de 3%. Cette évolution serait en ligne avec les tensions géopolitiques mondiales, l'instabilité des conditions météorologiques et la récolte abondante de la campagne 2025/2026.

Les prévisions d'inflation pourraient être influencées par des risques haussiers induits par l'effet des perturbations des chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires depuis les zones de production, en lien avec la persistance de l'insécurité dans certaines zones de l'Union. Le maintien de ces facteurs pourrait entraîner des tensions supplémentaires sur les prix. Une dégradation de la situation sécuritaire occasionnerait également des déplacements importants de populations, réduisant ainsi l'offre de produits agricoles. Les risques haussiers persistants sont également relatifs à l'impact négatif des effets du changement climatique qui se traduisent par une instabilité des conditions météorologiques, avec comme conséquence la baisse de la production agricole.

En outre, la persistance des tensions géopolitiques, notamment la crise au Moyen-Orient, entraînerait une nouvelle hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, avec des répercussions directes sur les coûts de transport et des produits locaux, ainsi qu'une augmentation du tarif du fret maritime, renchérissant les importations essentielles pour la région (produits alimentaires et pétroliers).

En revanche, cette orientation haussière pourrait être partiellement contenue par un approvisionnement satisfaisant des marchés en produits céréaliers, favorisé par les bonnes récoltes de la campagne agricole 2025/2026. Elle pourrait également être atténuée par les mesures que prendraient certains États en riposte aux impacts négatifs des tensions au Moyen-Orient.



ANNEXES

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

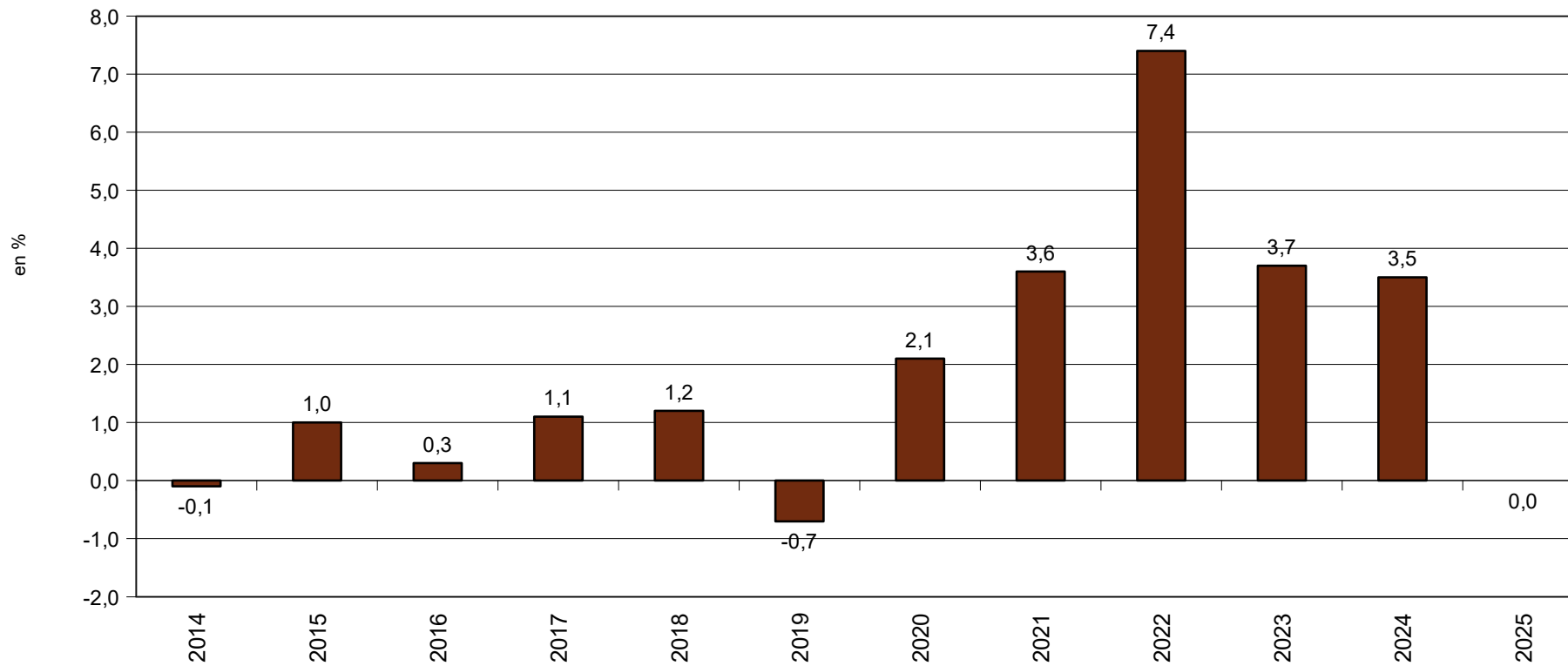
Annexe 4 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2025

Annexe 5 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation en 2025

**Annexe 6 : Inflation sous-jacente dans l'UEMOA - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux
(hors produits frais et énergie)**

=====

Annexe 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =2023

Périodes	BENIN			BURKINA			CÔTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU			MALI		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	34,3	65,7	100,0	29,0	71,0	100,0	31,9	68,1	100,0	42,7	57,3	100,0	44,6	55,4
Pondérations par pays en %	9,6	3,3	12,9	10,5	3,0	13,5	33,7	10,8	44,5	1,0	0,4	1,4	11,5	5,1	16,6
2024	101,2	100,7	101,4	104,2	106,3	103,3	103,5	104,5	102,9	103,7	103,2	104,1	103,2	103,9	102,6
2025	102,3	104,7	101,1	103,6	107,8	101,9	103,6	105,7	102,6	104,6	108,6	101,6	105,6	105,1	106,0
2024 Janvier	100,2	99,4	100,5	101,5	99,5	102,3	101,0	100,3	101,3	101,2	99,9	102,2	99,4	99,0	99,6
Février	101,6	102,5	101,1	100,3	99,3	100,7	101,8	101,7	101,8	101,3	100,0	102,3	98,5	98,3	98,6
Mars	102,0	104,9	100,5	100,7	100,1	101,0	102,5	102,3	102,6	101,2	99,8	102,2	98,9	98,3	99,4
Avril	102,2	103,5	101,5	102,2	102,5	102,1	102,8	103,8	102,3	102,4	101,2	103,4	100,2	99,7	100,6
Mai	102,7	104,0	102,0	103,3	104,7	102,7	103,8	106,4	102,6	103,6	102,5	104,3	101,3	100,8	101,6
Juin	101,3	100,4	101,8	103,8	106,1	102,9	104,6	107,8	103,0	104,1	103,3	104,7	104,0	104,0	104,1
Juillet	101,8	101,7	101,9	106,3	110,6	104,5	104,9	108,2	103,4	104,8	104,1	105,3	105,5	106,5	104,6
Août	101,0	99,5	101,8	107,2	112,1	105,2	105,1	108,4	103,5	104,9	105,0	104,9	107,1	109,7	105,0
Septembre	99,9	97,2	101,3	107,3	112,0	105,3	103,9	104,6	103,5	105,0	105,2	104,8	107,1	109,5	105,1
Octobre	100,3	97,8	101,6	107,4	112,2	105,4	103,5	103,2	103,6	104,7	104,8	104,6	106,7	109,2	104,7
Novembre	100,6	98,7	101,6	105,3	108,7	103,9	103,6	103,5	103,7	104,9	105,1	104,8	105,2	106,8	104,0
Décembre	100,4	98,4	101,5	105,1	108,3	103,7	104,0	103,9	104,1	106,4	107,4	105,6	104,7	105,6	103,9
2025 Janvier	100,7	101,1	100,5	103,0	107,3	101,3	102,7	104,4	102,0	106,7	115,0	100,5	105,7	106,3	105,1
Février	101,7	102,9	101,1	102,6	105,7	101,4	102,5	103,8	101,9	107,2	115,7	100,9	104,8	105,1	104,5
Mars	102,8	105,6	101,3	103,0	106,0	101,8	103,0	104,8	102,2	108,4	117,4	101,7	105,0	103,7	106,1
Avril	103,0	107,2	100,9	104,0	108,3	102,3	103,6	106,3	102,3	106,4	112,3	102,0	105,1	104,0	106,0
Mai	103,3	107,1	101,3	104,9	111,1	102,3	103,7	106,4	102,4	104,3	108,1	101,4	105,7	105,0	106,2
Juin	103,2	106,3	101,5	105,0	111,6	102,3	104,0	106,6	102,7	103,8	106,7	101,7	105,9	105,5	106,2
Juillet	102,9	105,6	101,4	105,1	112,0	102,2	104,0	106,9	102,7	102,8	104,5	101,5	106,2	105,8	106,6
Août	102,3	105,6	100,6	103,8	109,1	101,6	104,2	107,2	102,8	103,2	105,1	101,8	106,0	106,0	106,0
Septembre	102,2	104,8	100,8	103,1	106,8	101,6	103,7	105,3	102,9	103,1	105,4	101,3	105,9	105,6	106,2
Octobre	102,0	103,9	101,1	103,0	106,4	101,6	103,8	105,3	103,1	103,1	104,5	102,0	105,4	104,7	106,0
Novembre	101,7	103,2	101,0	103,2	105,8	102,1	103,7	105,2	102,9	103,0	104,0	102,3	105,9	105,4	106,3
Décembre	101,8	103,2	101,1	102,8	103,3	102,6	104,1	106,2	103,1	103,4	104,3	102,7	105,0	103,5	106,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) (suite et fin)

Base 100 =2023

Périodes	NIGER			SENEGAL			TOGO			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	47,0	53,0	100,0	45,7	54,3	100,0	28,0	72,0	100,0	37,1	62,9
Pondérations par pays en %	9,4	4,4	13,9	18,3	8,3	26,6	6,1	1,7	7,8	100,0	100,0	100,0
2024	109,1	112,7	105,9	100,8	100,6	101,0	102,9	105,3	101,9	103,5	104,7	102,8
2025	104,0	107,5	100,9	102,3	102,2	102,3	103,3	107,2	101,8	103,5	105,2	102,4
2024 Janvier	103,3	103,5	103,1	99,8	98,9	100,5	100,6	99,6	101,0	100,8	99,9	101,3
Février	104,2	103,8	104,5	100,4	100,1	100,8	101,1	100,5	101,3	101,1	100,5	101,5
Mars	104,9	106,2	103,8	100,7	100,4	100,9	101,0	100,0	101,4	101,6	101,2	101,8
Avril	107,7	109,9	105,7	100,2	99,5	100,9	103,0	105,3	102,1	102,5	102,7	102,3
Mai	109,5	112,9	106,5	100,1	99,2	100,8	104,6	109,8	102,6	103,4	104,5	102,7
Juin	114,0	121,3	107,4	100,4	100,0	100,8	105,7	112,8	102,9	104,6	106,8	103,3
Juillet	115,9	124,4	108,4	100,5	100,2	100,8	106,2	114,1	103,1	105,5	108,6	103,7
Août	113,5	121,5	106,5	101,1	101,2	101,1	104,1	108,8	102,3	105,6	108,9	103,6
Septembre	112,9	119,3	107,3	102,0	102,7	101,4	102,6	104,6	101,8	105,1	107,6	103,6
Octobre	108,3	110,8	106,2	102,5	103,5	101,6	101,8	102,2	101,6	104,5	106,3	103,4
Novembre	106,7	108,1	105,4	101,3	101,4	101,3	101,7	102,1	101,5	103,7	104,7	103,1
Décembre	107,9	110,6	105,5	100,5	99,9	101,0	102,2	103,4	101,8	103,8	104,6	103,3
2025 Janvier	107,6	115,0	101,1	101,6	101,9	101,4	102,8	108,6	100,5	103,2	105,6	101,8
Février	107,9	115,6	101,2	101,0	100,6	101,3	103,2	107,4	101,5	103,0	105,1	101,9
Mars	108,8	116,6	101,9	100,5	99,5	101,3	102,8	107,5	101,0	103,3	105,3	102,2
Avril	106,8	113,2	101,1	100,0	98,3	101,4	103,8	110,8	101,1	103,4	105,5	102,2
Mai	105,4	110,5	100,8	100,3	98,9	101,5	104,6	111,7	101,8	103,6	105,7	102,4
Juin	105,2	110,0	100,9	101,2	100,6	101,8	106,1	116,0	102,3	104,0	106,3	102,6
Juillet	105,4	110,2	101,1	102,3	103,0	101,8	105,0	112,8	102,0	104,1	106,8	102,6
Août	103,3	106,4	100,5	103,4	105,1	101,9	103,8	107,8	102,2	103,9	106,5	102,4
Septembre	101,5	101,7	101,2	104,7	107,7	102,1	102,0	101,5	102,2	103,6	105,3	102,6
Octobre	99,5	98,4	100,4	104,4	100,7	107,6	101,3	99,7	102,0	103,3	103,1	103,4
Novembre	98,9	97,4	100,2	104,3	106,4	102,5	101,9	100,8	102,3	103,2	104,2	102,7
Décembre	97,8	94,8	100,5	103,3	104,4	102,4	102,2	101,3	102,6	103,0	103,3	102,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	BENIN			BURKINA			CÔTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU			MALI		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	34,3	65,7	100,0	29,0	71,0	100,0	31,9	68,1	100,0	42,7	57,3	100,0	44,6	55,4
Pondérations par pays en %	9,6	3,3	12,9	10,5	3,0	13,5	33,7	10,8	44,5	1,0	0,4	1,4	11,5	5,1	16,6
2024 Janvier	-1,2	-5,5	1,2	4,3	2,7	4,9	3,1	4,5	2,4	3,1	1,5	4,3	0,5	1,0	0,1
Février	0,2	-2,8	1,9	2,7	2,1	3,0	3,5	5,8	2,5	2,5	0,4	4,1	-0,1	1,1	-1,0
Mars	0,0	-2,4	1,4	2,6	2,7	2,6	3,8	4,4	3,5	2,3	0,3	3,8	-2,0	-3,3	-1,0
Avril	3,1	3,3	3,0	3,7	4,2	3,5	3,6	5,1	3,0	2,9	0,4	4,7	0,9	0,9	0,9
Mai	2,3	1,1	3,0	3,4	4,5	3,0	4,9	8,6	3,2	3,2	0,3	5,5	1,2	1,2	1,2
Juin	0,8	-0,1	1,2	2,4	3,8	1,8	4,0	6,5	2,8	2,6	1,5	3,5	4,2	4,9	3,7
Juillet	1,0	0,4	1,3	4,3	8,0	2,8	4,0	5,1	3,4	3,0	1,7	4,1	5,4	6,4	4,6
Août	3,0	6,6	1,2	5,7	10,6	3,8	4,5	7,0	3,3	3,8	3,8	3,8	6,2	8,4	4,4
Septembre	2,6	6,0	0,9	6,2	10,6	4,3	2,8	2,4	2,9	5,0	6,3	4,0	5,5	6,7	4,5
Octobre	2,1	4,4	1,0	6,3	10,8	4,5	2,6	2,2	2,8	4,9	6,5	3,7	6,6	7,9	5,6
Novembre	0,6	0,7	0,5	3,6	6,7	2,3	2,5	1,8	2,9	5,3	7,4	3,8	4,9	5,9	4,1
Décembre	-0,4	-1,9	0,4	4,9	8,9	3,3	2,1	1,0	2,6	5,7	8,3	3,9	4,9	5,9	4,1
2025 Janvier	0,6	1,6	0,0	1,5	7,9	-1,0	1,7	4,1	0,6	5,4	15,1	-1,6	6,3	7,4	5,5
Février	0,1	0,4	-0,0	2,3	6,5	0,7	0,7	2,1	0,1	5,8	15,7	-1,4	6,4	6,9	6,0
Mars	0,7	0,7	0,8	2,3	5,9	0,8	0,5	2,5	-0,4	7,1	17,6	-0,6	6,2	5,5	6,7
Avril	0,8	3,5	-0,6	1,8	5,7	0,2	0,8	2,4	-0,0	3,8	11,0	-1,4	4,9	4,4	5,3
Mai	0,6	3,0	-0,7	1,6	6,1	-0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,7	5,5	-2,8	4,4	4,2	4,5
Juin	1,8	5,9	-0,3	1,1	5,2	-0,6	-0,6	-1,1	-0,3	-0,3	3,3	-2,9	1,8	1,5	2,0
Juillet	1,0	3,9	-0,5	-1,1	1,3	-2,2	-0,8	-1,2	-0,7	-1,9	0,4	-3,6	0,7	-0,7	1,9
Août	1,3	6,2	-1,2	-3,2	-2,7	-3,4	-0,8	-1,1	-0,6	-1,6	0,1	-2,9	-1,0	-3,3	1,0
Septembre	2,3	7,9	-0,5	-3,9	-4,7	-3,5	-0,2	0,6	-0,6	-1,8	0,2	-3,3	-1,0	-3,6	1,1
Octobre	1,8	6,2	-0,5	-4,1	-5,2	-3,6	0,3	2,0	-0,5	-1,5	-0,3	-2,5	-1,2	-4,1	1,3
Novembre	1,1	4,5	-0,6	-2,0	-2,7	-1,7	0,0	1,6	-0,7	-1,8	-1,1	-2,4	0,6	-1,3	2,2
Décembre	1,4	4,9	-0,4	-2,2	-4,6	-1,1	0,1	2,2	-0,9	-2,8	-2,9	-2,8	0,4	-2,0	2,3
Moyenne annuelle															
Année 2019	-0,9	-2,7	0,2	-3,2	-6,6	0,5	0,8	1,4	0,5	0,2	0,9	-0,8	-3,0	-5,8	0,9
Année 2020	3,0	3,0	3,1	1,9	3,9	-0,1	2,4	4,2	1,6	1,5	2,9	-0,7	0,5	2,3	-2,0
Année 2021	1,7	5,9	-0,8	3,9	6,9	0,7	4,2	7,7	2,6	3,3	5,1	0,3	3,9	5,1	2,2
Année 2022	1,4	-0,7	2,7	14,1	24,2	2,8	5,2	8,9	3,5	7,9	9,7	4,7	9,7	13,9	3,7
Année 2023	2,7	0,3	4,0	0,7	-1,8	1,8	4,4	6,4	3,4	7,2	9,4	5,6	2,1	2,1	2,0
Année 2024	1,2	0,7	1,4	4,2	6,3	3,3	3,5	4,5	2,9	3,7	3,2	4,1	3,2	3,9	2,6
Année 2025	1,1	4,0	-0,4	-0,5	1,4	-1,3	0,1	1,1	-0,4	0,9	5,2	-2,4	2,3	1,1	3,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) (suite et fin)

Périodes	NIGER			SENEGAL			TOGO			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	47,0	53,0	100,0	45,7	54,3	100,0	28,0	72,0	100,0	37,1	62,9
Pondérations par pays en %	9,4	4,4	13,9	18,3	8,3	26,6	6,1	1,7	7,8	100,0	100,0	100,0
2024 Janvier	6,9	9,6	4,6	2,1	2,6	1,6	2,0	0,4	2,6	2,7	2,9	2,6
Février	8,1	10,8	5,9	2,3	3,3	1,5	3,5	4,4	3,2	3,0	3,7	2,6
Mars	8,5	12,5	5,1	3,3	5,0	1,9	2,7	2,5	2,8	2,9	3,1	2,7
Avril	11,0	15,7	6,9	2,3	2,8	1,9	2,6	4,0	2,0	3,7	4,6	3,2
Mai	13,0	19,4	7,6	2,1	2,5	1,7	3,9	8,1	2,3	4,3	6,0	3,3
Juin	15,4	24,5	7,6	1,3	1,4	1,2	4,3	9,4	2,2	4,4	6,7	3,0
Juillet	14,9	22,7	8,0	-0,7	-2,0	0,5	4,0	8,2	2,3	4,4	6,4	3,3
Août	10,2	15,3	5,5	-1,9	-4,0	0,1	4,2	9,0	2,3	4,4	6,7	3,0
Septembre	7,6	8,6	6,6	-0,6	-1,9	0,5	3,2	7,4	1,6	3,6	4,9	2,9
Octobre	5,2	5,3	5,2	-0,2	-1,1	0,5	1,7	3,9	0,8	3,4	4,6	2,7
Novembre	3,8	3,5	4,0	-0,2	-0,7	0,3	1,3	3,3	0,6	2,5	3,2	2,1
Décembre	4,7	6,0	3,5	0,3	0,1	0,4	1,2	2,3	0,8	2,6	3,6	2,1
2025 Janvier	4,2	11,0	-1,9	1,8	3,0	0,8	2,2	9,1	-0,5	2,4	5,7	0,5
Février	3,6	11,3	-3,2	0,6	0,6	0,6	2,1	6,8	0,2	1,9	4,5	0,4
Mars	3,7	9,8	-1,9	-0,2	-0,9	0,4	1,8	7,5	-0,3	1,7	4,0	0,4
Avril	-0,8	3,0	-4,3	-0,2	-1,2	0,5	0,8	5,2	-0,9	1,0	2,7	-0,1
Mai	-3,8	-2,1	-5,4	0,3	-0,3	0,8	-0,0	1,7	-0,8	0,2	1,2	-0,4
Juin	-7,7	-9,4	-6,1	0,8	0,6	1,0	0,4	2,8	-0,6	-0,6	-0,4	-0,7
Juillet	-9,1	-11,4	-6,8	1,8	2,8	1,0	-1,1	-1,2	-1,0	-1,3	-1,7	-1,1
Août	-9,0	-12,4	-5,6	2,2	3,8	0,9	-0,3	-0,9	-0,0	-1,6	-2,2	-1,1
Septembre	-10,1	-14,7	-5,6	2,6	4,9	0,7	-0,6	-2,9	0,4	-1,4	-2,1	-1,0
Octobre	-8,2	-11,2	-5,4	1,9	-2,8	5,9	-0,4	-2,5	0,4	-1,1	-3,1	0,1
Novembre	-7,3	-9,9	-4,9	2,9	5,0	1,2	0,2	-1,2	0,7	-0,5	-0,5	-0,4
Décembre	-9,4	-14,3	-4,8	2,8	4,5	1,3	0,0	-2,0	0,8	-0,8	-1,3	-0,5
Moyenne annuelle												
Année 2019	-2,5	-4,9	-0,4	1,0	1,2	0,8	0,7	-0,5	1,3	-0,7	-2,4	0,5
Année 2020	2,9	5,7	0,6	2,5	3,6	1,4	1,8	3,4	1,1	2,1	3,7	1,0
Année 2021	3,8	7,8	0,3	2,2	2,9	1,3	4,5	9,9	1,7	3,6	6,2	1,6
Année 2022	4,2	7,3	1,3	9,7	15,1	3,7	7,6	11,2	5,6	7,4	12,5	3,4
Année 2023	3,7	4,3	3,2	5,9	7,0	5,1	5,3	3,5	6,0	3,7	3,8	3,7
Année 2024	9,1	12,7	5,9	0,8	0,6	1,0	2,9	5,3	1,9	3,5	4,7	2,8
Année 2025	-4,7	-4,6	-4,7	1,4	1,7	1,3	0,4	1,8	-0,1	0,0	0,5	-0,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 4 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2025

(en points de pourcentage)

Divisions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1,4	0,0	0,4	2,1	0,5	-1,9	0,9	0,4	0,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Habillement	0,2	-0,1	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	-0,2	0,0
Logement	-0,2	-0,5	-0,2	-1,6	1,3	0,2	0,1	0,4	0,1
Ameublement	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,2	-0,2	0,1	0,0	0,0
Santé	0,2	0,0	-0,1	-0,1	-0,5	-0,1	0,1	0,0	-0,1
Transport	0,2	-0,1	-0,1	0,1	-0,4	0,2	0,1	-0,3	0,0
Communication	-0,3	-0,2	0,4	0,1	1,0	-0,4	-0,3	-0,1	0,1
Loisirs et culture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,2	0,0
Enseignement	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,2	0,0	0,0	-0,1	0,0
Restaurants et Hôtels	-0,6	0,3	-0,1	0,1	0,2	-2,7	0,2	0,4	-0,1
Assurances et services Financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres biens	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	1,1	-0,5	0,1	0,9	2,3	-4,7	1,4	0,4	0,0
Composantes hors alimentation	-0,2	-0,6	-0,2	-1,2	1,9	-2,8	0,4	0,0	-0,1
Composantes hors transport	0,9	-0,5	0,2	0,7	2,7	-4,8	1,3	0,7	0,0
Composantes hors alimentation et transport	-0,5	-0,5	-0,1	-1,3	2,1	-3,0	0,3	0,3	-0,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 5 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation en 2025

(en pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4,0	1,4	1,1	5,2	1,1	-4,6	1,7	1,8	0,5
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	10,9	-1,3	2,5	-8,4	-1,9	9,2	3,5	1,5
Habillement	2,7	0,3	-0,3	1,6	1,1	2,0	0,5	-1,7	0,7
Logement	-0,9	-3,9	-0,9	-15,7	14,8	2,9	1,2	4,8	1,3
Ameublement	1,8	0,8	-2,7	2,8	2,1	-5,7	1,7	-0,9	-1,0
Santé	2,7	0,7	-2,3	-1,4	-6,8	-3,6	1,8	0,7	-1,4
Transport	2,1	1,0	-1,1	2,1	-4,9	2,2	1,5	-2,1	-0,3
Communication	-2,6	-1,7	4,2	1,4	12,5	-9,5	-4,2	-0,2	1,3
Loisirs et culture	-0,7	-0,4	-1,3	0,2	3,4	4,2	0,3	-4,7	-1,0
Enseignement	0,4	-0,6	2,3	-1,5	4,6	-6,7	0,9	-2,1	1,2
Restaurants et Hôtels	-3,9	2,8	-0,9	2,2	1,6	-21,0	2,1	3,0	-1,6
Assurances et services Financiers	-2,5	-0,3	0,5	-0,0	6,6	-0,3	-0,3	-0,0	-0,5
Autres biens	0,6	1,1	-1,2	1,2	0,9	0,0	-0,7	0,1	0,0
Ensemble	1,1	-0,5	0,1	0,9	2,3	-4,7	1,4	0,4	-0,0
Composantes hors alimentation	-0,2	0,3	-0,2	-0,9	1,6	-3,1	0,3	0,2	-0,0
Composantes hors transport	0,5	0,4	0,1	0,6	1,4	-3,0	0,5	0,6	0,1
Composantes hors alimentation et transport	-0,4	0,2	-0,1	-1,1	2,2	-3,7	0,2	0,5	-0,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 6 : Inflation sous-jacente dans l'UEMOA - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-24	-1,4	1,8	1,7	-1,6	1,3	5,8	1,8	1,8	1,8
févr.-24	-1,1	1,8	2,2	-2,0	1,1	5,7	1,4	2,0	2,0
mars-24	-1,7	1,6	3,1	-2,1	0,8	5,8	1,3	2,1	2,2
avr.-24	0,4	2,0	2,6	-1,5	1,9	7,5	1,1	0,9	2,4
mai-24	0,9	2,1	3,1	-0,7	2,1	9,3	0,6	1,4	2,8
juin-24	0,1	2,0	2,0	-0,9	3,7	8,7	0,3	1,4	2,4
juil.-24	0,6	1,6	2,8	-0,3	3,7	8,4	-0,2	1,6	2,6
août-24	1,7	2,3	2,5	1,6	3,7	6,7	-0,6	1,6	2,5
sept.-24	2,1	2,7	1,9	3,4	2,7	7,4	-0,5	2,0	2,3
oct.-24	2,2	3,0	1,9	3,6	3,8	6,0	-0,7	1,9	2,3
nov.-24	1,8	1,9	2,0	4,3	2,3	3,9	-0,8	1,7	1,8
déc.-24	1,7	2,6	1,8	4,4	1,7	4,6	-0,7	1,5	1,8
janv.-25	0,6	1,1	0,3	2,2	4,0	-0,9	1,9	0,3	0,9
févr.-25	0,8	1,2	-0,1	2,9	4,6	-0,6	1,7	0,8	0,9
mars-25	2,3	0,9	-0,5	4,0	5,0	-1,5	2,1	0,5	0,8
avr.-25	1,5	0,7	-0,3	2,8	5,0	-3,6	1,8	0,6	0,5
mai-25	1,2	0,5	-0,3	1,1	4,9	-5,2	2,1	0,1	0,3
juin-25	1,3	0,5	-0,7	0,6	3,3	-5,3	2,8	0,5	0,1
juil.-25	0,3	0,3	-0,8	-0,3	2,6	-5,2	4,0	0,0	0,1
août-25	-0,8	-0,9	-0,3	-0,9	1,9	-4,6	4,5	0,3	0,1
sept.-25	-0,9	-1,3	-0,1	-0,3	2,6	-6,0	4,8	-0,3	0,0
oct.-25	-1,0	-1,9	-0,1	0,1	2,9	-5,0	4,6	-1,4	0,0
nov.-25	-1,2	-0,8	-0,3	-0,9	3,5	-4,6	4,7	-0,8	0,2
déc.-25	-1,0	-0,9	-0,4	-0,5	3,3	-5,0	4,1	0,1	0,1
Moyenne									
2021	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
2022	2,1	4,4	4,4	8,0	6,4	3,9	6,6	5,8	4,9
2023	1,6	1,9	3,2	6,0	1,6	3,8	3,8	5,4	3,1
2024	0,6	2,1	2,3	0,7	2,4	6,6	0,2	1,7	2,2
2025	0,3	0,0	-0,3	0,9	3,6	-3,9	3,2	0,1	0,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int